



Samedi 30 janvier 2010

Manifestation nationale à Paris

Pour l'éducation

Lieux et horaires des départs des bus

Départ de FORBACH – 7h gare SNCF avec arrêt à SAINT-AVOLD et METZ

Départ de THIONVILLE – 7h15 Place de la Liberté avec arrêt à HAGONDANGE et METZ

Départ de METZ – 8h Patinoire St Symphorien

Consulter le site de la FSU MOSELLE <http://sd57.fsu.fr> pour tout renseignement complémentaire sur les horaires et les lieux des arrêts ou les sites des syndicaux nationaux de la FSU MOSELLE.

Modalités d'inscription

➤ **Vous pouvez vous inscrire (date limite des inscriptions le 28 janvier) :**

en ligne sur le site du SNES académique www.nancy.snes.edu rubrique « actions générales » puis « 30 janvier 2010 »

en ligne sur le site du SNUIPP Moselle www.snuipp.fr/57

par mail à fsu57@fsu.fr

par courrier en retournant à la FSU MOSELLE le bon ci-dessous.

avant le mercredi 27 janvier 2010

Dans tous les cas, n'oubliez pas de préciser le lieu de départ souhaité ainsi que vos coordonnées téléphoniques (portable de préférence) et mail pour pouvoir confirmer votre inscription.

➤ **Tarif :**

Pour les syndiqués FSU, la FSU et ses syndicaux nationaux prennent à leur charge le déplacement.

Pour les non syndiqués, le tarif est de 20 euros à régler lors de l'inscription.

Le paiement est à envoyer à la FSU Moselle – Action du 30 janvier 7^{ème} étage 3 rue Gambetta 57000 METZ

➤ **Soutien :**

Compte tenu des coûts, vous pouvez participer à la souscription que la FSU met en place et les contributions volontaires sont les bienvenues. (Chèque à l'ordre de la FSU à adresser à la FSU Moselle – Action du 30 janvier 7^{ème} étage 3 rue Gambetta 57000 METZ)

Bon de d'inscription et de souscription

A retourner à la FSU Moselle – Action du 30 janvier 7^{ème} étage 3 rue Gambetta 57000 METZ

NOM / PRENOM :SYNDICAT :

Mail : Téléphone :

désire réserver place(s) au départ de

Si je ne suis pas syndiqué(e) à un syndicat de la FSU MOSELLE, je règle donc le montant X 20 euros soit euros par chèque à l'ordre de la FSU MOSELLE.

Désire soutenir l'action du 30 janvier 2010 en participant à la souscription lancée à cette occasion à la hauteur de euros par chèque à l'ordre de la FSU MOSELLE.